

# Coop Santé Eastman

## ET LES ENVIRONS

---

**Bulletin d'information à l'intention des membres de la Coop Santé Eastman et les environs**  
**Edition spéciale – Janvier 2023**

---

### Une année 2022 marquée par la croissance

En ce début d'année, la Coop Santé Eastman et les environs vous offre ses meilleurs vœux de bonheur, de paix et de santé.

Aujourd'hui, c'est avec fierté que la Coop Santé annonce qu'au terme de l'année 2022, les objectifs de croissance qu'elle s'était fixés ont été largement atteints. En effet, le nombre de membres a augmenté de 21 %, totalisant plus de 2500 membres. Les services de consultations infirmières et les soins s'y rattachant ont enregistré une croissance de 33 % comparativement à l'année précédente, alors que la Coop a réussi à maintenir ses consultations médicales malgré la situation de pénurie de médecins de famille sur le territoire de la MRC Memphrémagog.

Rappelons que la Coop Santé compte parmi ses membres une majorité de patients orphelins de médecin de famille qui bénéficient de consultations et de suivis de santé grâce à la mobilisation de toutes les équipes que ce soient les médecins, l'infirmière praticienne spécialisée, les infirmières, de même que le personnel de secrétariat médical et d'administration.

En plus de bénéficier de services de santé à proximité, les membres ont droit **en exclusivité** à plusieurs privilèges, notamment :

- ✓ Des services de vaccination saisonnière et de voyage;
- ✓ L'accès personnalisé et sur rendez-vous à une clinique hebdomadaire de prélèvements;
- ✓ Les services infirmiers cinq jours par semaine (consultations, vaccination, soins des plaies, suivis des problèmes de santé chroniques dont l'hypertension, le diabète et tant d'autres);
- ✓ Une tarification réduite sur des services non assurés;
- ✓ Un rabais de 10 % sur les services de professionnelles de la santé (kinésiologue, physiothérapeute, nutritionniste, ostéopathe, psychothérapeute).

La Coop Santé accepte en priorité les adhésions des résidents des municipalités partenaires actuelles soit Eastman, Austin, St-Étienne-de-Bolton et Stukely-Sud et, selon ses capacités, les résidents du territoire de la MRC Memphrémagog.

### Rappel d'informations sur les virus saisonniers

En ce début d'année, les urgences et les cliniques médicales demeurent très sollicitées. Afin de vous aider à prévenir la contamination et à prendre soin de vous, de vos enfants et de personnes de votre entourage qui pourraient être atteintes par l'un de ces virus, nous vous rappelons que vous pouvez consulter les

dépliants d'information en [cliquant sur le lien](#) avec la touche droite de votre souris puis ouvrir le lien hypertexte.

## Devenir membre de la Coop Santé

Pour devenir membre de la Coop Santé Eastman et les environs, vous devez d'abord compléter le formulaire d'adhésion et acquérir cinq parts sociales de 10 \$, pour un total de 50 \$ par adulte. Ce montant ne sera réclamé qu'une seule fois, au moment de votre inscription. Une contribution annuelle de 150 \$ toutes taxes incluses est requise pour confirmer l'adhésion. Le coût annuel par enfant est de 50 \$, pour les deux premiers enfants d'une même famille. Aucune contribution n'est exigée pour le troisième enfant et les suivants d'une même famille.

Pour obtenir un **formulaire de demande d'admission**, visitez le site [www.coopsanteeastman.com](http://www.coopsanteeastman.com) sous l'onglet « adhésion » et téléchargez le formulaire.

ou écrivez à [info@coopsanteeastman.com](mailto:info@coopsanteeastman.com) ou à l'adresse 366, rue Principale à Eastman, J0E 1P0.

Téléphone : 450 297-4777 au poste 4

### La Coop Santé Eastman bénéficie de l'appui de ses partenaires

